

1.PREAMBULE

1.1 Champ d'application

Les présentes conditions générales de vente (ci-après : les « CGV ») organisent les relations entre les personnes physiques majeures disposant de la pleine capacité juridique ainsi que les personnes morales, commandant à distance -pour leurs besoins personnels et/ou à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de leur activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale, agricole ou professionnelle- (ci-après : le(s) « Client(s) ») des produits sur le site internet, les interfaces digitales et les applications de commerce électronique "Intermarché" (ci-après, ensemble : le « Site Marchand ») auprès de :

Dénomination : SAS MIRAND

Forme sociale : SAS

Capital social : 42016 €

RCS : 33936030700013

Coordonnées postales : Route de Saint-Georges d'Orques Centre Commercial Les Portes du Soleil Languedocien 34990 JUVIGNAC

Coordonnées téléphoniques : 04 67 10 41 75 (coût d'une communication locale depuis un poste fixe)

Coordonnées électroniques : pdv10480@mousquetaires.com

(ci-après : le « Vendeur »).

1.2 Acceptation

Toute commande d'un produit effectuée sur le Site Marchand auprès du Vendeur entraîne l'acceptation entière et sans réserve par le Client :

- - d'une part, des caractéristiques spécifiques des produits (dénomination, composants, poids, couleurs, etc.) ainsi que des conditions de l'offre de vente desdits produits (durée, prix, etc.) détaillées par le Vendeur, et
- - d'autre part, des CGV, dont le Client déclare et reconnaît avoir pris connaissance ainsi qu'accepter expressément, en cochant la case prévue à cet effet.

1.3 Modification

Le Vendeur se réserve la faculté de modifier à tout moment les CGV, étant toutefois précisé que les CGV applicables seront celles en vigueur à la date de la commande d'un produit par le Client, telles que formellement acceptées par ce dernier.

1.4 Exclusions

Les offres proposées par le Vendeur par un canal autre que le Site Marchand ne s'appliquent pas aux produits qui sont présentés sur celui-ci.

Les commandes de produits proposés par des partenaires du Vendeur, via la marketplace accessible sur le Site Marchand, ne sont pas soumises aux présentes CGV mais aux seules conditions générales d'utilisation de la marketplace.

2. ACCES AU SITE MARCHAND

Pour effectuer des commandes sur le Site Marchand, le Client doit :

- - au préalable, scanner le QR code dédié
- - procéder à la création de son compte client (ci-après : le « Compte Client »), selon le processus décrit sur le Site Marchand

3. PRODUITS

3.1 Descriptif

Chaque produit fait l'objet d'un descriptif détaillé accessible, avant toute commande, sur le Site Marchand et incluant ses caractéristiques essentielles (à titre d'illustration et non exhaustif : dénomination du produit, composition, caractéristiques techniques, prix, prix au poids, couleurs, taille, informations légales, durée et conditions de validité d'éventuelles promotions).

3.2 Disponibilité

Les offres de produits sont réputées valables tant qu'elles apparaissent sur le Site Marchand, à l'exception des opérations spéciales, lesquelles s'appliquent dans les conditions de validité et durée qui y sont détaillées. Certains produits/offres disponibles en magasins peuvent être indisponibles sur le Site Marchand.

Lorsque le Client sélectionne un produit dans une quantité supérieure à ce que le Vendeur est en mesure de livrer, un message s'affichera sur le Site Marchand l'informant de la quantité maximum disponible.

Si, malgré tout le soin apporté par le Vendeur dans l'actualisation de ses offres, un ou plusieurs produits venaient à s'avérer indisponibles postérieurement à sa commande par le Client, le Vendeur s'engage à en informer le Client dans les meilleurs délais

4.COMMANDE

4.1 Passation de commande

Pour passer commande, le Client sélectionne sur le Site Marchand le produit de son choix et l'ajoute à son panier après avoir indiqué le nombre d'unités souhaitées ou le poids désiré.

Une fois tous les produits ajoutés au panier, le Client peut consulter, corriger ou compléter son contenu, avant de valider l'ensemble de sa commande. Pour valider définitivement sa commande, le Client devra prendre connaissance et accepter sans réserve les CGV en cochant la case prévue à cet effet.

Toute commande passée par le Client doit être payée selon les modalités précisées ci-après à l'article 6.

Le Vendeur n'a pas vocation à vendre les Produits sur le Site Marchand à des professionnels, mais uniquement à des **consommateurs** ou à des non professionnels, pour leurs besoins personnels.

Le Vendeur se réserve donc le droit de refuser les commandes d'un même Produit en quantités importantes et comportant plus de 10 articles identiques.

Aucun montant minimum de commande n'est exigée

Il est précisé que toute commande doit obligatoirement être effectuée minimum 48h avant récupération de la marchandise.

4.2 Confirmation de commande

Le Vendeur confirme au Client, par courrier électronique, la prise en compte de sa commande. Ce récapitulatif comprend notamment :

- - les coordonnées du Client et du Vendeur ;
- - le numéro de la commande ;
- - les dates et horaires de retrait de la commande ;
- - les caractéristiques essentielles des produits commandés ;
- - le prix total TTC ;
- - la possibilité pour le Client d'exercer ou non son droit de rétractation dans un délai maximum de 48h avant la date prévue de récupération de la commande ainsi qu'un lien vers le formulaire de rétractation.

A l'opposé, le Vendeur pourra refuser de confirmer tout ou partie de la commande du Client, en raison notamment :

- - d'indisponibilité d'un ou plusieurs des produits concernés ;
- - de problèmes prévisibles concernant la livraison à effectuer ;
- - de difficultés de compréhension de la commande ;

- - de la survenance de litiges antérieurs avec le Client.

Le Vendeur en informera le Client par tout moyen et dans les meilleurs délais, étant précisé qu'aucune somme ne sera débitée à l'Acheteur au titre de produits indisponibles et/ou de commande refusée.

4.3 Preuve

De manière générale, il est prévu de convention expresse que les courriers électroniques feront foi entre les parties, de même que les systèmes d'enregistrement automatiques opérés par le Vendeur ou en son nom sur le Site Marchand, et vaudront preuve de la nature, du contenu et de la date de la commande.

4.4. Annulation de la commande

Les commandes peuvent être annulées par le Client hors l'exercice du droit de rétractation ou cas de force majeure 48 heures au moins avant la date prévue pour la délivrance des Produits commandés, sans frais pour le Client.

En cas d'annulation de la commande par le Client après son acceptation par le Vendeur moins de 48 heures au moins avant la date prévue pour la délivrance des Produits commandés, pour quelque raison que ce soit hormis l'exercice du droit de rétractation ou la force majeure, le prix de la commande sera de plein droit acquis au Vendeur et ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement.

5.PRIX

Le prix des produits facturé est le prix en euros toutes taxes comprises figurant sur le Site Marchand à la date de la commande.

L'ensemble des frais de transport et de livraison s'ajoutant au prix des produits commandés est indiqué dans le récapitulatif de la commande, avant validation définitive de sa commande par le Client.

Le prix final à payer tiendra compte d'éventuelles ruptures de stocks, des produits à poids variables, des remises et bons d'achat applicables.

5.1 Produits à poids et prix variables

Pour les produits vendus au poids, le Site Marchand permet au Client de choisir le poids qu'il souhaite commander. Les prix indiqués sur le Site Marchand sont des prix à l'unité de mesure (prix au kilo, prix au litre, etc.).

Le prix à payer correspond à la quantité commandée, multipliée par le prix à l'unité de mesure.

Du fait de la nature de tels produits, il est possible que la quantité réellement livrée diffère légèrement de la quantité commandée. Dans ce cas, le prix de vente effectivement facturé tiendra compte de cette variation de quantité et correspondra au poids effectif du produit livré.

5.2 Remises immédiates

Certains produits présentés sur le Site Marchand peuvent bénéficier d'offres de remise immédiate, valables uniquement sur le Site Marchand.

Le détail de l'offre de remise immédiate attachée auxdits produits (modalités, date de validité et valeur unitaire) figure dans la page présentant les produits concernés.

Les remises immédiates sont calculées par comparaison avec les prix publics conseillés au niveau national par l'enseigne Intermarché ou le fabricant/fournisseur ou un vendeur tiers.

Les prix indiqués sur le Site Marchand, rappelés dans le panier et au moment de la validation de la commande, tiennent compte de la remise immédiate.

6. PAIEMENT

Le paiement du prix de la commande intervient selon les modalités définies par le vendeur ci-après.

6.1 Prise d'empreinte à la réservation

Pour effectuer la réservation en ligne, le Client doit renseigner les références de sa carte bancaire (identité du titulaire, n° de la carte, date d'expiration, cryptogramme) le jour de la validation de la commande.

Les cartes bancaires acceptées sont les cartes CB, Visa et Eurocard Mastercard.

Aucun prélèvement ne saura être effectué par le vendeur au moment de la commande, mais uniquement une prise d'empreinte.

En cas d'annulation tardive ou non récupération de la commande préparée, le Client accepte expressément que le montant total de sa commande lui soit débité sur la carte renseignée à cet effet.

Dans ce cadre, le Client s'engage à procéder à la prise d'empreinte via une carte bancaire dont il est personnellement titulaire et portant mention de son identité (nom et prénom).

En cas de prise d'empreinte irrégulière, incomplète ou inexistante pour quelque raison que ce soit (notamment, du fait d'une position, d'un refus du centre émetteur, etc.), la commande ne sera pas enregistrée et/ou annulée et la livraison des produits ne sera pas effectuée.

Les produits qui seront livrés et facturés au Client resteront la propriété du Vendeur jusqu'au paiement intégral de leur prix. Le défaut de paiement pourra entraîner la revendication des

produits par le Vendeur. Les stipulations ci-dessus ne font pas obstacle, à compter de la livraison, au transfert -au profit du Client- des risques de perte ou de détérioration des produits ainsi que des dommages qu'ils pourraient occasionner.

6.2 Paiement à récupération de la commande

Le paiement peut être effectué par le Client via carte bancaire, chèque, espèce ou tout autre moyen de paiement accepté par le vendeur par le biais d'un passage en caisse au moment de la récupération de la commande.

Pour ce faire, le Client devra se présenter à l'accueil du magasin du Vendeur en présentant le justificatif de sa commande. L'encaissement sera par la suite fait à l'accueil ou par un passage en caisse classique.

7.RECUPERATION DES PRODUITS

7.1 Réception de la commande

La récupération des produits est effectuée selon la modalité la date et l'heure choisies sur le Site Marchand par le Client, au moment de sa commande.

Le Vendeur fait tout son possible pour procéder à la livraison au moment convenu (date et plage horaire). S'il se trouve dans l'impossibilité de respecter la date ou la plage horaire prévue, le Vendeur en informera le Client le plus rapidement possible, par téléphone et/ou courrier électronique. Le Vendeur et le Client conviendront alors d'une nouvelle date et/ou plage horaire.

Le Client s'engage à prendre possession de sa commande à la date et dans la plage horaire choisies au moment de la passation de la commande. S'il n'est pas en mesure de le faire, il devra en informer le Vendeur au plus tard 48h avant la date prévue de récupération. Le Vendeur et le Client conviendront alors d'une nouvelle date et/ou plage horaire.

Pour prendre possession de sa commande, le Client devra, selon le mode de livraison :

- - soit, présenter et scanner le QR code ou le document qu'il aura reçu ;
- - soit, être en mesure d'apporter la preuve de son identité et fournir le numéro de sa commande sur simple demande du Vendeur. Si le Client est dans l'impossibilité de réceptionner lui-même la commande, il devra mandater la personne de son choix, munie d'un pouvoir, de sa carte d'identité et d'une photocopie de celle du Client.

Il est recommandé au Client de s'assurer de la conformité des produits livrés à sa commande.

Selon les cas, il pourra être amené à signer un bordereau de livraison, sur lequel il pourra porter toutes ses observations éventuelles. Sans préjudice de la garantie légale de conformité définie à l'article 9, tout produit non conforme à la commande pourra être refusé par le Client, au moment de la livraison. Le prix dudit produit sera alors déduit immédiatement du règlement à effectuer.

8. RETRACTATION

8.1 Champ d'application

Le Client est informé, au moment de sa commande, de l'application ou non de son droit de rétractation en fonction des produits.

Conformément à l'article L. 221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne peut en effet pas être exercé dans certains cas et, notamment, pour les produits susceptibles de se détériorer ou de se périmer rapidement (par exemple : les produits des rayons frais et surgelés).

8.2 Délai

Le Client dispose d'un délai de quatorze (14) jours pour se rétracter, courant à compter du lendemain 00h de la réception du produit concerné.

8.3 Exercice du droit de rétractation

Pour exercer son droit de rétractation, le Client doit notifier dans ce délai au Vendeur sa décision de se rétracter directement sur le Site Marchand ou en adressant au Vendeur par courrier postal ou électronique une déclaration dénuée d'ambiguïté ou le formulaire de rétractation ci-après : dûment complété :

À l'attention de Juvignac,

Route de Saint-Georges d'Orques Centre Commercial Les Portes du Soleil Languedocien
34990 JUVIGNAC,

pdv10480@mousquetaires.com

Je / nous(*) vous notifie/ notifions (*) par la présente ma/notre(*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (*)/ pour la prestation de services (*) ci-dessous :

Commandé le (*) / reçu le (*)

Nom du (des) consommateur(s)

Adresse du (des) consommateur(s)

Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier)

Date

(*) Rayer la mention inutile

8.4 Conséquence du droit de rétractation

Le Client est tenu de renvoyer ou restituer le produit au Vendeur ou à une personne désignée par ce dernier, sans retard excessif et, au plus tard, dans les quatorze (14) jours suivant la communication de sa décision de se rétracter.

Les frais directs de renvoi ou de restitution du produit concerné restent à la charge du Client.

L'exercice de ce droit par le Client emporte pour le Vendeur l'obligation de rembourser le prix du produit et le coût de sa livraison initiale, sauf lorsque le Client a choisi un moyen plus coûteux que le mode standard de livraison proposé par le Vendeur, auquel cas seul le mode de livraison le moins cher sera remboursé.

Le remboursement au Client du prix du produit et des coûts initiaux de livraison interviendra dans les quatorze (14) jours suivant le jour où le Vendeur est informé de la volonté du Client de se rétracter. Le Vendeur se réserve le droit de proroger ce délai jusqu'à la première des deux dates, intervenant entre :

- - la réception du produit retourné, ou
- - la transmission par le Client de la preuve d'expédition dudit produit.

Sauf consentement exprès et préalable du Client, le remboursement du Client par le Vendeur sera effectué en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé pour la transaction initiale.

9. GARANTIES LEGALES

Le Vendeur reste tenu des garanties légales rappelées ci-après de conformité et relatives aux défauts de la chose vendue :

Article L.217-3 du Code de la consommation : « *Le vendeur délivre un bien conforme au contrat ainsi qu'aux critères énoncés à l'article L. 217-5.*

Il répond des défauts de conformité existant au moment de la délivrance du bien au sens de l'article L. 216-1, qui apparaissent dans un délai de deux ans à compter de celle-ci.

Dans le cas d'un contrat de vente d'un bien comportant des éléments numériques :

1° Lorsque le contrat prévoit la fourniture continue d'un contenu numérique ou d'un service numérique pendant une durée inférieure ou égale à deux ans, ou lorsque le contrat ne détermine pas la durée de fourniture, le vendeur répond des défauts de conformité de ce contenu numérique ou de ce service numérique qui apparaissent dans un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien ;

2° Lorsque le contrat prévoit la fourniture continue d'un contenu numérique ou d'un service numérique pendant une durée supérieure à deux ans, le vendeur répond des défauts de conformité de ce contenu numérique ou de ce service numérique qui apparaissent au cours de la période durant laquelle celui-ci est fourni en vertu du contrat.

Pour de tels biens, le délai applicable ne prive pas le consommateur de son droit aux mises à jour conformément aux dispositions de l'article L. 217-19.

Le vendeur répond également, durant les mêmes délais, des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage, ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité, ou encore lorsque l'installation incorrecte, effectuée par le consommateur comme prévu au contrat, est due à des lacunes ou

erreurs dans les instructions d'installation fournies par le vendeur.

Ce délai de garantie s'applique sans préjudice des articles 2224 et suivants du code civil. Le point de départ de la prescription de l'action du consommateur est le jour de la connaissance par ce dernier du défaut de conformité. »

Article L. 217-4 du Code de la consommation : *« Le bien est conforme au contrat s'il répond notamment, le cas échéant, aux critères suivants:*

1° Il correspond à la description, au type, à la quantité et à la qualité, notamment en ce qui concerne la fonctionnalité, la compatibilité, l'interopérabilité, ou toute autre caractéristique prévues au contrat ;

2° Il est propre à tout usage spécial recherché par le consommateur, porté à la connaissance du vendeur au plus tard au moment de la conclusion du contrat et que ce dernier a accepté ;

3° Il est délivré avec tous les accessoires et les instructions d'installation, devant être fournis conformément au contrat ;

4° Il est mis à jour conformément au contrat. »

Article L. 217-5 du Code de la consommation : *«*

I.-En plus des critères de conformité au contrat, le bien est conforme s'il répond aux critères suivants:

1° Il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien de même type, compte tenu, s'il y a lieu, de toute disposition du droit de l'Union européenne et du droit national ainsi que de toutes les normes techniques ou, en l'absence de telles normes techniques, des codes de conduite spécifiques applicables au secteur concerné ;

2° Le cas échéant, il possède les qualités que le vendeur a présentées au consommateur sous forme d'échantillon ou de modèle, avant la conclusion du contrat ;

3° Le cas échéant, les éléments numériques qu'il comporte sont fournis selon la version la plus récente qui est disponible au moment de la conclusion du contrat, sauf si les parties en conviennent autrement;

4° Le cas échéant, il est délivré avec tous les accessoires, y compris l'emballage, et les instructions d'installation que le consommateur peut légitimement attendre ;

5° Le cas échéant, il est fourni avec les mises à jour que le consommateur peut légitimement attendre, conformément aux dispositions de l'article L. 217-19 ;

6° Il correspond à la quantité, à la qualité et aux autres caractéristiques, y compris en termes de durabilité, de fonctionnalité, de compatibilité et de sécurité, que le consommateur peut légitimement attendre pour des biens de même type, eu égard à la nature du bien ainsi qu'aux déclarations publiques faites par le vendeur, par toute personne en amont dans la chaîne de transactions, ou par une personne agissant pour leur compte, y compris dans la publicité ou sur l'étiquetage.

II.-Toutefois, le vendeur n'est pas tenu par toutes déclarations publiques mentionnées à l'alinéa qui précède s'il démontre :

1° Qu'il ne les connaissait pas et n'était légitimement pas en mesure de les connaître ;

2° Qu'au moment de la conclusion du contrat, les déclarations publiques avaient été rectifiées dans des conditions comparables aux déclarations initiales ; ou

3° Que les déclarations publiques n'ont pas pu avoir d'influence sur la décision d'achat.

III.-Le consommateur ne peut contester la conformité en invoquant un défaut concernant une ou plusieurs caractéristiques particulières du bien, dont il a été spécifiquement informé qu'elles s'écartaient des critères de conformité énoncés au présent article, écart auquel il a expressément et séparément consenti lors de la conclusion du contrat. »

Article L.217-7 du Code de la consommation : « *Les défauts de conformité qui apparaissent dans un délai de vingt-quatre mois à compter de la délivrance du bien, y compris du bien comportant des éléments numériques, sont, sauf preuve contraire, présumés exister au moment de la délivrance, à moins que cette présomption ne soit incompatible avec la nature du bien ou du défaut invoqué.*

Pour les biens d'occasion, ce délai est fixé à douze mois.

Lorsque le contrat de vente d'un bien comportant des éléments numériques prévoit la fourniture continue d'un contenu numérique ou d'un service numérique, sont présumés exister au moment de la délivrance du bien les défauts de conformité qui apparaissent :

1° Durant un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien, lorsque le contrat prévoit cette fourniture pendant une durée inférieure ou égale à deux ans ou lorsque le contrat ne détermine pas la durée de fourniture ;

2° Durant la période durant laquelle le contenu numérique ou le service numérique est fourni en vertu du contrat, lorsque celui-ci prévoit cette fourniture pendant une durée supérieure à deux ans. ».

Article L.217-12 du Code de la consommation : « *Le vendeur peut ne pas procéder selon le choix opéré par le consommateur si la mise en conformité sollicitée est impossible ou entraîne des coûts disproportionnés au regard notamment :*

1° De la valeur qu'aurait le bien en l'absence de défaut de conformité ;

2° De l'importance du défaut de conformité ; et

3° De la possibilité éventuelle d'opter pour l'autre choix sans inconvénient majeur pour le consommateur.

Le vendeur peut refuser la mise en conformité du bien si celle-ci est impossible ou entraîne des coûts disproportionnés notamment au regard des 1° et 2°.

Lorsque ces conditions ne sont pas respectées, le consommateur peut, après mise en demeure, poursuivre l'exécution forcée en nature de la solution initialement sollicitée, conformément aux articles 1221 et suivants du code civil.

Tout refus par le vendeur de procéder selon le choix du consommateur ou de mettre le bien en conformité, est motivé par écrit ou sur support durable. »

Article 1641 du Code civil : « *Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. »*

Article 1648 alinéa 1e du Code civil : « *L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »*

<p>Le consommateur dispose d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour obtenir la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci. Lorsque le contrat de vente du bien prévoit la fourniture d'un contenu numérique ou d'un service numérique de manière continue pendant une durée supérieure à deux ans, la garantie légale est applicable à ce contenu numérique ou ce service numérique tout au long de la période de fourniture prévue. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité affectant le contenu numérique ou le service numérique et non la date d'apparition de celui-ci.</p>
--

La garantie légale de conformité emporte obligation pour le professionnel, le cas échéant, de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du bien.

La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la réparation ou au remplacement du bien dans un délai de trente jours suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.

Si le bien est réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité, le consommateur bénéficie d'une extension de six mois de la garantie initiale.

Si le consommateur demande la réparation du bien, mais que le vendeur impose le remplacement, la garantie légale de conformité est renouvelée pour une période de deux ans à compter de la date de remplacement du bien.

Le consommateur peut obtenir une réduction du prix d'achat en conservant le bien ou mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre restitution du bien, si :1° Le professionnel refuse de réparer ou de remplacer le bien ;2° La réparation ou le remplacement du bien intervient après un délai de trente jours ;3° La réparation ou le remplacement du bien occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur, notamment lorsque le consommateur supporte définitivement les frais de reprise ou d'enlèvement du bien non conforme, ou s'il supporte les frais d'installation du bien réparé ou de remplacement ;4° La non-conformité du bien persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du vendeur restée infructueuse.

Le consommateur a également droit à une réduction du prix du bien ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la réparation ou le remplacement du bien au préalable.

Le consommateur n'a pas droit à la résolution de la vente si le défaut de conformité est mineur.

Toute période d'immobilisation du bien en vue de sa réparation ou de son remplacement suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la délivrance du bien remis en état.

Les droits mentionnés ci-dessus résultent de l'application des articles L. 217-1 à L. 217-32 du Code de la consommation.

Le vendeur qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être portée jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel (article L. 241-5 du Code de la consommation).

Le consommateur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1649 du Code civil, pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le bien est conservé ou à un remboursement intégral contre restitution du bien

10. SERVICE "RELATIONS CLIENT"

Pour toutes questions, difficultés, ou réclamations, le Client pourra contacter le Vendeur :

- par courrier électronique : pdv10480@mousquetaires.com

- par courrier :

Service commandes Intermarché
route de St Georges d'Orques
34 990 Juvignac

- par téléphone au 04 67 10 41 75

Sans que ceci soit une condition préalable nécessaire pour bénéficier des garanties légales définies ci-avant, le Client peut contacter le service "Relations Client" avant de les mettre en œuvre. Un premier contact par téléphone sera l'occasion d'apporter des précisions au Client sur ces garanties et sur les démarches à suivre pour en bénéficier dans les meilleurs délais et conditions.

RESPONSABILITE

La responsabilité du Vendeur ne saurait être engagée au cas où l'inexécution ou la mauvaise exécution de l'une ou plusieurs obligations contenues dans les CGV ou prévues par la réglementation applicable serait imputable :

- - au Client,
- - au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers,
- - à un cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil qui empêcherait ou retarderait l'exécution des obligations du Vendeur.

Sauf preuve d'une faute de sa part, ce dernier ne peut être tenu pour responsable des dommages de toute nature tant matériels qu'immatériels ou corporels qui pourraient résulter d'une mauvaise utilisation des identifiants du Client, de son Compte Client, ou du Site Marchand.

La responsabilité du Vendeur ne saurait être engagée pour tous les inconvénient, retard et/ou risque inhérents à l'utilisation d'internet tels que, notamment, une suspension du service, une intrusion ou la présence de virus informatique, à moins que lesdits inconvénient, retard et/ou risque soient le fait du Vendeur.

DROIT APPLICABLE ET LITIGES

Les CGV sont soumises au droit français, sauf dispositions impératives contraires telles que découlant du Règlement CE n°593/2008 du 17 juin 2008 sur la loi applicable aux obligations contractuelles (Rome I).

En cas de différend, le Client est invité à s'adresser en priorité au service "Relations Client".

Faute de règlement direct dudit différend entre les parties, le Client pourra recourir à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends.

A cet effet, le Vendeur :

- - informe le Client de l'existence d'une plateforme de règlement en ligne des litiges, à laquelle il peut accéder ici : <http://ec.europa.eu/consumers/odr/>, et
- - pour sa part, propose au Client de recourir -avant toute action en justice- au médiateur MCCA (Médiation du Commerce Coopératif et Associé), dont les coordonnées postales sont les suivantes : 77, rue de Lourmel - 75015 Paris et dont l'adresse du site internet est la suivante www.mcca-mediation.fr.

INTEGRALITE

Dans le cas où l'une quelconque des clauses des CGV serait réputée ou déclarée nulle ou non écrite, les autres clauses resteront intégralement en vigueur

Version n°CGV18072024 – Dernière mise à jour 19 juillet 2024